Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1925)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

51e année 9 mai 1925 N° 10

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : Dr H. Demierre, ing. Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN
ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES
ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Le projet des usines électriques de l'Oberhasli des Forces motrices bernoises S. A.* (suite et fin). — *Installations thermo-électriques à très haute pression*, par M. Ad. Meyer, ingénieur en chef à la Société Brown, Boveri & Cie. — *Concours d'architecture relatif à l'aménagement du quartier de Villamont et de la Place du Faucon* (suite et fin) — *Les cimetières et la crémation à Lausanne.* — *Cartes d'ensemble au 1 : 250 000 des nivellements fédéraux, cantonaux et communaux.* — *Ve Congrès international de la Route (Milan, 6-13 septembre 1926).* — Sociétés : *Association suisse d'hygiène et de technique urbaines.* — *Rapport sur la marche du Service technique de placement en 1924.* — *Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.* — *Cercle mathématique de Lausanne.* — *Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.* — Bibliographie. — *Service de placement.* **Ce numéro contient 16 pages de texte.**

Fig. 11. — Bassin de Gelmer vu du nord-ouest.
Au centre en haut : Galenstock. Chaînes du premier et du second plan : Vordere et Hintere Gelmerhörner.
A droite en bas : Lac de Gelmer.

Le projet des usines électriques de l'Oberhasli
des Forces motrices bernoises S. A.

(Suite et fin.) [1]

La centrale se trouve directement au pied du verrou fermant le plateau de la Handeck, donc en aval de la célèbre cascade. En cet endroit et sur une longueur d'environ 500 m., la vallée est boisée et ne présente absolument aucun danger d'avalanche ou de chute de pierres. La distance horizontale entre le lac de Gelmer et l'usine ne dépasse pas 1 km. L'eau du bassin de Gelmer sera amenée à la chambre de mise en charge par une galerie de 500 m. de longueur et depuis celle-ci à la centrale par un puits en charge d'une longueur d'environ 1000 m. La conduite se trouve ainsi complètement à l'abri de tout danger extérieur puisqu'elle est souterraine jusqu'aux machines. A côté du bâtiment de l'usine se trouve suffisamment de place pour les maisons d'habitation des machinistes et pour créer plus tard un bassin de compensation pour le deuxième palier.

La quantité d'eau moyenne utilisée à l'usine de la Handeck est de 6,65 m³/sec. Si l'on considère que le besoin d'énergie variera jusqu'à 15% suivant les mois de l'année, que par les dimanches et jours fériés le temps d'exploitation est raccourci de 12% et enfin que la plus grande pointe de la charge journalière probable,

[1] Voir *Bulletin technique* du 25 avril 1925, p. 97.